

LES PRINCIPAUX FLUX EN DÉCHÈTERIE



SAVOIR OÙ DÉPOSER MES DÉCHETS EN DÉCHÈTERIE

Constat

Kerval Centre Armor traite annuellement 200 000t de déchets, dont la moitié provient de ses 24 déchèteries.

sur 100 000t collectées:

- 84% sont issus de 3 flux principaux: les déchets verts (40%), les gravats (27%) et le tout venant (17%).
- les 16% restants correspondent aux flux suivants: bois, métaux, mobilier, carton, D3E, DDS, plâtre et DASRI

Chiffres clés (2012)



13Mt de déchets collectés en déchèteries (hors déchets verts) :

⊖ 197 kg/hab/an



60 000t de déchets collectés en déchèteries (hors déchets verts) :

⊖ 193 kg/hab/an

Les BONNES PRATIQUES à mettre en place

La déchèterie permet aux particuliers, et éventuellement aux artisans, d'apporter leurs déchets encombrants (monstres, gravats, déchets verts) ou autres, comme les déchets dangereux, en les répartissant dans des contenants spécifiques en vue d'éliminer ou de valoriser au mieux les matériaux qui les constituent. Selon la taille de la déchèterie, toutes les catégories de déchets ne sont pas acceptées.

Ces déchets ne peuvent être collectés de façon traditionnelle par les services de ramassage des ordures ménagères en raison de leur taille (monstres), de leur quantité (gravats, déchets verts) ou de leur nature (huiles usagées, batteries...).

Le gardien est présent pour :



- vous accueillir, vous orienter et vous informer,
- vous guider dans votre tri,
- contrôler la qualité du tri des déchets et leur bonne affectation dans les bennes,
- faire respecter les consignes de sécurité et le règlement intérieur,
- interdire l'accès au site aux véhicules non autorisés.

Les différents flux collectés en déchèteries :



DÉCHETS VERTS



CARTONS



GRAVATS



D3E



ENCOMBRANTS



DÉCHETS DIFFUS SPECIFIQUE (DDS)



BOIS



PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE



MÉTAUX



DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES



MOBILIER



LAMPES



PILES ET ACCUMULATEURS



BATTERIES



HUILES DE VIDANGE



HUILES DE FRITURES

Les BÉNÉFICES environnementaux

- Réduction de la pollution
- Valorisation des matières recyclables
- Limiter le recours à l'enfouissement et à l'incinération



EN + La majorité des flux de déchèterie sont en lien avec un éco-organisme. Dans le droit français, un éco-organisme est une structure à but non lucratif à laquelle les producteurs - concernés par les obligations de la REP - transfèrent leurs obligation de collecte moyennant le paiement d'une contribution financière. Ils en assurent la gouvernance (cf. article L.541-10 du Code de l'environnement). Ces éco-organismes sont agréés par les pouvoirs publics sur la base d'un cahier des charges précis.

Témoignage

« Je vais très souvent à la déchèterie pour déposer les déchets qui ne sont pas collectés dans le circuit traditionnel. Je sais par exemple que mes piles seront recyclées alors que ce ne sera pas le cas si je les mets avec mes ordures ménagères. »

Ronan (Plénée-Jugon)

En savoir +

Retrouvez l'ensemble des déchèteries du territoire Kerval Centre Armor:

[Lien vers carte Kerval](#)